

Zeitschrift:	Revue vaudoise de généalogie et d'histoire des familles
Herausgeber:	Cercle vaudois de généalogie
Band:	29 (2016)
Artikel:	Les Pavillon : du laboureur au notaire, destin d'une famille paysanne de l'arrière-pays morgien, du XVIIIe au début du XXe siècle
Autor:	Pavillon, Olivier
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1085163

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les Pavillon : du laboureur au notaire, destin d'une famille paysanne de l'arrière-pays morgien, du XVIII^e au début du XX^e siècle

Olivier Pavillon

Une histoire en dents de scie

Brossée à grands coups de pinceau, voici l'histoire d'une famille de petits paysans de l'arrière-pays morgien, reconstituée sur la base de mes recherches généalogiques¹ et des souvenirs de famille qui ont subsisté. On y constate une assez rapide accession des premiers membres de la famille à la propriété de la terre, qui fait d'eux de petits paysans engagés dans les affaires de leur commune, puis une tout aussi rapide dégradation de leur statut économique au gré des partages de terres après décès, suivie de leur dispersion vers d'autres villages pour des existences parfois fort précaires et enfin une lente remontée hors de la condition paysanne vers

des métiers et professions qui les font accéder, au début du XX^e siècle, à la classe moyenne, tout en les dispersant à travers le pays.

Une évolution qui n'a rien d'exceptionnel. Comme l'écrit Pierre Cordey dans l'*Encyclopédie vaudoise*, «*Il se pourrait que le plus grand mal dont souffre au XVIII^e siècle l'agriculture vaudoise soit le morcellement*»². Chaque enfant, explique-t-il, «*doit recevoir une part égale du patrimoine des parents, aussi les parcelles sont si réduites que les propriétaires se voient souvent contraints de rester indivis*». Il n'en va pas autrement, et jusqu'au XIX^e siècle, pour la famille Pavillon, dont l'histoire est emblématique des difficultés de la petite et de la moyenne paysannerie vaudoise. Cette étude tend à le montrer.

¹ Au départ de ces recherches se trouvent un tableau généalogique dressé en 1941 par Hérald Jomini, archiviste adjoint des ACV, et une correspondance entre le notaire Jean Pavillon et un généalogiste français (18 et 31 décembre 1943) relative aux origines françaises de la famille (en mains privées). C'est ce spécialiste français qui fut le premier à signaler le passage de Cavillon à Pavillon. J'ai complété et corrigé ces premières données généalogiques grâce aux divers fonds conservés par les ACV et aux renseignements que m'ont fournis plusieurs membres de la famille, en particulier Éric Pavillon récemment décédé et Jean-Luc Husson, que je remercie tous pour leur précieux concours. On peut consulter la généalogie de la famille Pavillon (Suisse) sur Internet, sous *My Heritage* et sous *Geneanet*; il existe aussi un dossier aux ACV, cote Y Dos gen Pavillon, de Bussy-Chardonney (<http://www.davel.vd.ch/detail.aspx?ID=459034>), qui mentionne les diverses recherches faites par l'auteur et contient aussi cette généalogie de la famille dressée en 1941 par Hérald Jomini. Je remercie tout particulièrement le personnel des ACV pour l'amabilité avec laquelle il met ses compétences au service du public.

Un jeune réfugié huguenot

Tout débute à la fin de la première décennie du XVIII^e siècle, lorsqu'arrive dans le Pays de Vaud un jeune protestant parti probablement de Margueron, un petit village à proximité de Sainte-Foy-la-Grande, à l'entrée du Périgord. Cette région est connue pour avoir abrité

² «L'agriculture à la fin du 18^e siècle», in *Encyclopédie vaudoise*, tome 3, Lausanne, 24H, 1972, p. 80.

nombre de protestants jusqu'à la révocation de l'édit de Nantes et au-delà. Son nom: Jean-Baptiste Cavillon (vers 1685-avant 1750), fils de Pierre³.

Le grand exode de réfugiés huguenots des années 1685-1686, consécutif à la révocation de l'édit de Nantes, est alors passé. Mais le flux n'est pas tari. Les arrivées en Suisse sont maintenant plus le fait d'individus que de familles entières. Les mauvaises conditions économiques se rajoutent aux persécutions: on sait que la situation économique en France s'est préjorée à la fin du XVIII^e siècle suite à de catastrophiques disettes de blé⁴. Alors vrai ou faux réfugié, le jeune Jean-Baptiste? Une question que nous connaissons bien aujourd'hui, et qui se pose déjà à l'époque: «*Un grand nombre de personnes quittent peut-être leur patrie plus pour fuir la pauvreté que parce qu'ils sont persécutés*», notent en janvier 1684 déjà les autorités bernoises⁵. Nous ne savons pas si Jean-Baptiste est réfugié confessionnel ou immigré pour cause économique; probablement les deux aspects sont-ils indissociables.

Un nouveau meunier vite employé...

En 1714, Jean-Baptiste Cavillon se manifeste pour la première fois, à Penthéréaz, en date du 14 octobre⁶: il s'y marie avec une Bernoise résidant à Prévondavaux

près de Chevilly, Jeanne Elisabeth Herdeli, originaire de Schwanden près de Brienz. On ne tarde pas à déformer le nom de la mariée en Fleur-de-Lys dans les registres ultérieurs.

Le registre paroissial de Goumoens-la-Ville, où est enregistré ce mariage, indique que le jeune marié est meunier à Chevilly, où il a dû faire connaissance avec sa promise. Le moulin est certainement, au fond du vallon du Veyron, le moulin Chaffard, mentionné dès le XVI^e siècle⁷. Ce moulin devait avoir une certaine importance puisqu'on y trouvait aussi une forge à la fin du siècle⁸. Chevilly appartenait aux seigneurs de Gingins-Chevilly au XVIII^e siècle. On sait que, de 1728 à 1744, il est propriété en indivision d'Henriette de Gingins-Chevilly⁹ et de sa sœur Salomé de Weiss de Gingins.

Quand Jean-Baptiste est-il arrivé dans le Pays de Vaud? Les archives ne nous en disent rien. Il devait avoir dans les vingt-cinq - trente ans au moment de son mariage, ce qui le ferait naître entre 1685 et 1690. Peut-être arrive-t-il en Suisse vers 1705-1710, quelque vingt ans après l'exode de dizaines de milliers de protestants sur les routes de l'exil, le plus souvent vers Genève, la Suisse et les principautés protestantes d'Allemagne. La plupart ne firent que traverser le pays, mais une forte minorité – quelque 6 000¹⁰ – s'installa au Pays de Vaud, dûment

³Lors du mariage du susdit, le registre de la paroisse de Goumoens-la-Ville (ACV Eb 62/1, p. 138) indique «de Margeran en Périgord», mais nous n'avons pas localisé de village ou de hameau de ce nom en Périgord. C'est la raison pour laquelle nous penchons pour Margueron, près de Sainte-Foy-la-Grande, bourgade réputée avoir abrité une forte communauté protestante à la porte du Périgord (elle est située en Gironde). Cependant, une rapide recherche dans les archives de cette commune n'a pas permis d'y localiser un quelconque Cavillon, mais il faut dire que la consultation des registres paroissiaux, très endommagés, est des plus difficiles.

⁴Voir par exemple LACHIVER, Marcel, *Les années de misère: la famine au temps du Grand Roi 1680-1720*, Paris: Fayard, 1991, *passim*.

⁵Sur le flux de réfugiés au début du XVIII^e siècle, la situation économique et la question des vrais ou faux réfugiés, voir DUCOMMUN, Marie-Jeanne et QUADRONI, Dominique, *Le Refuge protestant dans le Pays de Vaud (fin XVII-début XVIII s.) Aspects d'une migration*, Genève: Droz, 1991, p. 11, 15 et 80.

⁶ACV, Eb 62/1 p. 138 du registre paroissial de Goumoens-la-Ville.

⁷Voir le site web de la commune de Chevilly: <http://www.chevilly.ch/la-commune/historique-de-la-commune>

⁸Il a cessé de tourner en 1952. Toutes les informations sur les moulins sont tirées de l'ouvrage de DELACRETAZ, Pierre, *Les vieux moulins du Pays de Vaud et d'ailleurs*, Romanel: Delplast, 1986.

⁹ACV, P Château de la Sarraz, acte du 24 décembre 1744 (E 347). Nous n'avons malheureusement pas trouvé dans ce fonds d'actes d'abergement du moulin pour la période 1710-1740. Dès 1744, le moulin appartient à Salomé et Bernard de Weiss, seigneur de Molens.

¹⁰C'est un chiffre néanmoins considérable pour l'époque, donné par DUCOMMUN, Marie-Jeanne et QUADRONI, Dominique, *Le Refuge protestant...*, op. cit., p. 180. Vers 1698, Lausanne compte quelque 6 200 habitants (Jean-Charles BIAUDET (dir.), *Histoire de Lausanne*, Toulouse: Privat, Lausanne: Payot, 1982, p. 180).

triée par les autorités locales des villes vaudoises, selon les injonctions de LL. EE. de Berne qui s'intéressaient à conserver sur place le savoir-faire des manufacturiers et des artisans.

Justement, le jeune Cavillon est meunier, un métier important dans l'économie rurale du Pays de Vaud toujours placée sous « *l'impérialisme de la farine* »¹¹, si importante pour l'alimentation de l'époque toujours menacée par la disette dès que manque le grain. Aussi ne s'étonnera-t-on pas que le métier de meunier ait été fortement encadré par LL. EE. de Berne pour limiter les fraudes¹². Son installation à Chevilly se fit donc peut-être avec l'aval des autorités bernoises¹³, en l'occurrence le bailli de Romainmôtier. Dans tous les cas, son établissement professionnel est rapide autant que son mariage avec une jeune Bernoise.

... mais passablement nomade

Il est certain, en revanche, que Jean-Baptiste Cavillon poursuivit cette carrière de meunier: quatre ans après son mariage, on le retrouve à Bussy-sur-Morges, où est baptisé, en juin 1718, son premier enfant, Jean-David¹⁴. Il existe à Bussy un lieu-dit « Amont le Moulin »¹⁵ et un moulin banal (mentionné en 1745¹⁶) se situait tout près,

à Chardonney, sur le Curbit, un ruisseau qui serpente entre les deux communes. Jean-Baptiste y fut meunier durant quatre années. Le 4 janvier 1720, il y fait baptiser sa première fille, Jeanne-Marie¹⁷, et, le 11 mai 1721, une nouvelle Jeanne-Marie (2^e du nom)¹⁸.

En 1722, il est à Bière au « Moulin d'en haut » sur l'Aubonne (le lieu-dit est toujours mentionné sur la carte Siegfried de 1870). C'est là que naît un quatrième enfant, David, baptisé le 8 mai à Bière¹⁹.

Trois ans plus tard, nouveau déménagement: Jean-Baptiste exerce son métier à Saint-Sulpice, où tournait alors un moulin papetier (« moulin de la papellerie », mentionné en 1757) sis sur une dérivation de la Venoge. Son troisième garçon, Jean-Jacques, y est baptisé le 14 juin 1725²⁰.

En 1727, il s'est déplacé à Vaux-sur-Morges, où naît un quatrième garçon, Jean-David (2^e du nom), baptisé le 7 novembre²¹ à Vufflens-le-Château – un rejeton sur lequel nous allons revenir plus longuement. Le registre paroissial indique que Jean-Baptiste habite « Aux Essercles », où se trouvait un moulin sis sur la Morges²², à proximité de Bussy.

Deux années passent et, en 1729, il boucle la boucle en revenant au moulin de Chevilly. C'est là que naît son cinquième garçon, François-Abraham, baptisé le 2 octobre de la même année à Cuarnens²³.

¹¹ Voir « L'agriculture à la fin du 18^e siècle », in *Encyclopédie vaudoise...*, op. cit., p. 73-74.

¹² *Règlement pour les meuniers du Pays de Vaud, donné le 16 mars 1787*. Berne, 1787, A l'Imprimerie de LL.EE.

DELACRETAZ, Pierre, *Les vieux moulins...*, op. cit., p. 188, évoque la surveillance des moulins par LL.EE. au XVIII^e siècle

¹³ Georges-André Chevallaz note qu'au XVIII^e siècle le Pays de Vaud connaît un fort manque d'artisans qualifiés, d'où le recours à des Suisses allemands ou à des étrangers, in Georges-André CHEVALLAZ, *Aspects de l'agriculture vaudoise à la fin de l'Ancien Régime*, Lausanne: Bibliothèque historique vaudoise IX, 1949, p. 40.

¹⁴ ACV, Eb 4/1, p. 204 du registre paroissial d'Apples. On perd ensuite sa trace, peut-être est-il mort en bas âge.

¹⁵ Plan géométrique de Bussy, ACV, Gb 158 a.

¹⁶ DELACRETAZ, Pierre, *Les vieux moulins...*, op. cit.

¹⁷ ACV, Eb 4/1, p. 210 du registre paroissial d'Apples. Ce bébé meurt probablement aussi dans les mois qui suivent. Le registre paroissial cite Jean-Baptiste comme « meunier ».

¹⁸ ACV, Eb 4/1, p. 216 du registre paroissial d'Apples.

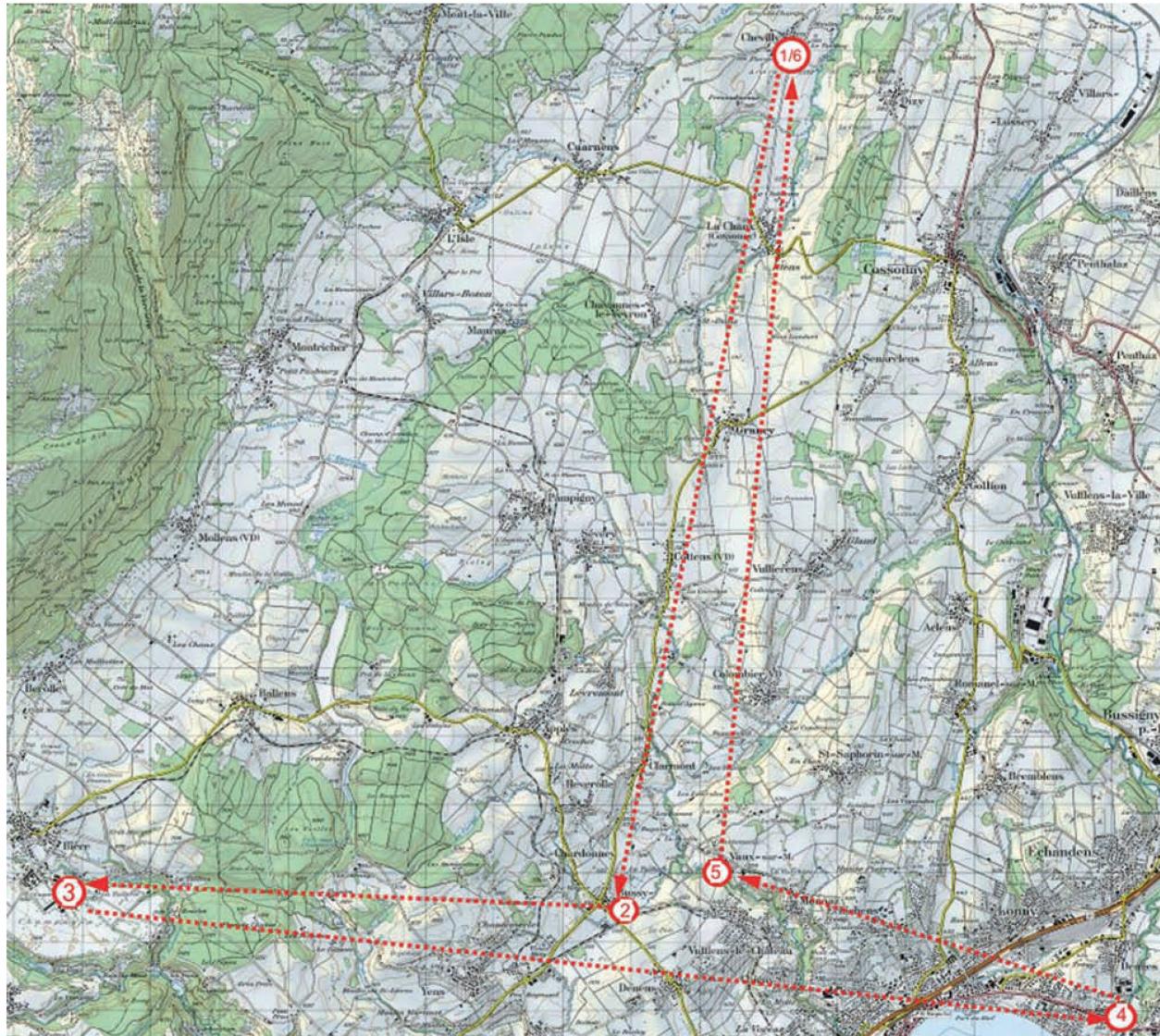
¹⁹ ACV, Eb 16/4, p. 23, registre paroissial de Bière.

²⁰ ACV, Eb 52/1-4, registre paroissial d'Ecublens.

²¹ ACV, Eb 138/3, p. 47 du registre paroissial de Vufflens-le-Château.

²² Ce moulin a fonctionné jusqu'en 1980, voir *Feuille des Avis officiels*, article sur la commune de Vaux-sur-Morges, 20 mai 2014, n° 40.

²³ ACV, Eb 41/1-11, registre paroissial de Cuarnens.



Les déplacements de Jean-Baptiste Pavillon entre 1714 et 1730.
Extrait de la Carte de la Suisse au 1:50 000, Office topographique fédéral, Swiss Mobil on line.

Désigné comme « maistre meunier » à Chevilly, en 1730, lors du décès de sa fille Anne²⁴, il n'est qualifié que de « meunier » lors de son premier séjour dans ce moulin et, par la suite, à Bussy. On peut donc supposer qu'il est monté en grade pendant ces seize ans de nomadisme professionnel. Comment expliquer cette mobilité? Anne Radeff a révélé combien les sociétés de l'Ancien Régime étaient mobiles, plus qu'on ne le pensait²⁵, mais elle ne s'est pas penchée sur les corps d'artisans, encore moins sur les meuniers. On sait que ces derniers exerçaient un métier rentable, mais à certaines conditions, en particulier celle d'avoir un nombre suffisant de ménages venant faire moudre leur grain²⁶. On peut donc faire l'hypothèse que le jeune meunier se déplace à la recherche d'un sort meilleur.

Après 1730, nous n'avons plus d'informations sur la présence de Jean-Baptiste Cavillon à Chevilly ou ailleurs. Combien de temps est-il resté dans ce village? Est-il venu s'installer par la suite à Chardonney? Y aurait-il acquis des terres, malgré son statut de réfugié? Nous expliquons ci-dessous que son fils Jean-David vivait à Chardonney en 1753 où il est propriétaire et l'on sait aussi que son épouse, Jeanne-Elisabeth, est morte veuve à soixante ans, en 1750²⁷, à Reverolle, la commune limitrophe de Chardonney. Des indices qui conduisent à penser que notre meunier a dû finir son existence à Chardonney ou à Reverolle.

²⁴ Le 19 décembre 1730, le décès d'une fille, Anne Cavillon, dont on ignore la date de naissance, est annoncé sur le registre paroissial de Pailly (ACV Eb 99/1-4).

²⁵ RADEF, Anne, *Du café dans le chaudron. Économie globale d'Ancien Régime, Suisse occidentale, Franche-Comté et Savoie*, [Lausanne]: Société d'histoire de la Suisse romande, 1996, 559 p.

²⁶ Renseignement aimablement fourni par la professeure Danielle Tosato-Rigo, UNIL, que je remercie ici.

²⁷ Nous n'avons aucune donnée sur la date exacte du décès de Jean-Baptiste Cavillon: le registre des décès de la paroisse de Cuarnens, dont dépendait Chevilly où il était meunier, n'existe plus pour les années 1730-1760 et nous n'avons rien trouvé dans le registre de la paroisse d'Apples, à supposer qu'il se soit déplacé dans la région de Bussy et de Chardonney. Décès de son épouse Elisabeth: 14 mai 1750, Reverolle, ACV Eb 4/2, p. 7.

Un pasteur dur d'oreille?

Jean-Baptiste est donc resté un « réfugié » durant toute sa vie en Pays de Vaud, une situation courante pour l'époque, où les communes préféraient souvent accorder au nouveau venu le statut non contraignant d'« habitant perpétuel » plutôt que de bourgeois, par crainte de le voir tomber à charge (les communes devant assistance à leurs bourgeois)²⁸.

Un de ses fils, Jean-David (1727-1791²⁹), va cependant acquérir le droit de bourgeoisie, à Chardonney-sur-Morges, une commune nouvellement créée. Mais, chose curieuse, il y est inscrit sous le nom de Pavillon et non pas Cavillon!

L'acte officiel de bourgeoisie ne laisse pas de doute:

« Nous, Jean Rodolph Daxelhoffer & savoir faisons par les presentes qu'en consequence de l'octroy gratis obtenu de LLEE nos souverains Seigneurs de pouvoir établir une communauté à Chardonney, Nous avons recu David Pavillon natif du pays, fils d'un françois refugie, laboureur de profession, pour communie de Chardonney, en sorte que lui et ses descendants quelconques doivent jouir de tous les benefices & avantages, ainsi que les autres communies; par contre le dit David Pavillon s'engage d'avancer quiet autant quiet en son pouvoir l'honneur et l'avantage de dite communauté et d'en eloigner tout dommage & dam, comme aussi de se soumettre & observer ponctuellement les reglemens de dite commune et de satisfaire aux droits seigneuriaux. Pour argent de reception il a payé trente écus blancs de trente batzs (?) piece,

²⁸ Site ATRIUM, <http://www.yrub.com/histoire/protestch13.htm>, consulté le 10 octobre 2014.

²⁹ ACV, naissance Eb 138/3 p. 47, décès Eb 4/2, p. 54.

Dorénavant, pour alléger l'appareil de notes, toute date ou tout lieu de naissance, de mariage, de décès ou de résidence, toute indication de métier sont tirés de la *Généalogie de la famille Pavillon* (<http://www.myheritage.fr/site-113668581/site-web-de-la-famille-pavillon-suisse?popup=4%2C+7854665038#notificationPanelAnchor>) sans autre mention de source.

dont est quitte par celle cy, pour foy de quoi nous avons signé le present acte de notre seing & apposé notre grand sceau à Berne le 18 octobre 1753. »³⁰

Que s'est-il donc passé? Son père Jean-Baptiste s'appelait pourtant Cavillon³¹ et ses enfants sont bien déclarés sous le même nom sur les divers registres paroissiaux, tous sauf un: Jean-David, que le pasteur de Vufflens-le-Château inscrit en 1727 sous le nom de Pavillon (*Jean David, fils de Jean Baptiste Pavillon du Périgord [...] et de Elisabeth Fleur-de-Lys*³²). Ce brave ministre est-il un peu sourd? Ou a-t-il été trompé par l'accent méridional du père? Toujours est-il que, dorénavant, c'est ce nouveau patronyme qui va faire foi et être porté par les descendants de Jean-David³³!

Ses frères et sœurs Cavillon ne semblent pas avoir fait souche dans le pays: certains sont visiblement morts en bas âge et d'autres ont disparu sans laisser de descendance. Ils quittent donc discrètement la scène et l'histoire se poursuit avec les seuls Pavillon...

Laboureur «Au Record» à Chardonney

Jean David Pavillon, premier de ce nom en Suisse, est déclaré «laboureur» lorsqu'il reçoit la bourgeoisie de la commune de Chardonney le 18 octobre 1753³⁴.

C'est la volonté du maître des lieux, Jean Rodolphe Dachselhoffer, bourgeois de Berne, seigneur de Chardonney et de Bussy, trésorier du Pays de Vaud et bâtisseur du beau château de Chardonney, de créer cette nouvelle commune en 1744, en la séparant de Bussy. Peut-être ce personnage entreprenant espérait-il ainsi attirer de la main-d'œuvre agricole sur ses terres. Il va accueillir comme «communiers» une cinquantaine de paysans et artisans, surtout allemands et suisses alémaniques, mais aussi des réfugiés protestants de France et d'Italie. Entre 1744 et 1760, ces derniers sont une vingtaine: des Favet, Grillet, Prévot, Tenon, Remaudet, Morel, Thomas, Fisquet, Solaire, Didier, Guerri, Salvaini, Palliou... et Pavillon³⁵.

Sous l'Ancien Régime, «laboureur» indique un paysan propriétaire d'un domaine avec une ferme et maître d'un attelage³⁶. Cela signifie donc que Jean-David Pavillon possédait alors un domaine sur le territoire de Chardonney. A-t-il pu l'acheter grâce au produit des activités meunières de son père? On peut le supposer.

Une tentative de trouver la trace de ce domaine dans les terriers du bailliage d'Aubonne, dont dépendait Chardonney, n'a rien donné. En revanche, nous savons que Jean-David bénéficie, en août 1753 – au moment

³⁰ ACV, BR 104 / 2, Rôle des bourgeois de Chardonney.

³¹ Le patronyme de Cavillon a deux origines différentes: en Picardie, dans la Somme, il y a une localité de ce nom, dans le canton de Picquigny; dans l'Oise, on trouve un hameau de ce nom, sur la commune d'Uilly-Saint-Georges. Il s'agirait d'un nom de domaine: *Cavillonis*, du x^e siècle, formé du nom d'homme gaulois *Cabilius* et du suffixe *onem*. Dans le Midi, il s'agirait d'un patronyme dérivé de *cavilla* (cheville). (D'après MORLET, M.-Th., *Dictionnaire étymologique des noms de famille*, Paris: Perrin, 1997 et DAUZAT, Albert, *Dictionnaire étymologique des noms de famille et prénoms de France*, Paris: Larousse, 1957.)

³² Cote citée à la note 29.

³³ À noter que deux enfants de Jean-Baptiste seront inscrits sous le nom de Cavillon, après la naissance de Jean-David Pavillon, dans les registres paroissiaux de Cuarnens (naissance de François-Abraham, 2 octobre 1729) et de Pailly (décès d'Anne, 10 décembre 1730).

³⁴ Cet article étant centré sur la passation des biens fonciers au sein de la famille Pavillon, nous ne mentionnons que les descendants masculins

portant ce patronyme, en faisant abstraction des descendantes. Il y aurait bien sûr de quoi écrire aussi sur l'émancipation des femmes de la famille, leur mariage, leur métier, leur position sociale, etc.

³⁵ Tous les renseignements relatifs aux débuts de cette nouvelle commune ont été recueillis dans le «Rôle des bourgeois» de la commune de Chardonney (ACV, cote BR 104, 1 et 2) et sur le site web de la commune de Bussy-Chardonney: http://www.bussy-chardonney.ch/net/net_bussy.asp?NoOFS=5625

Peu de ces nouveaux bourgeois resteront à Chardonney, puisque le hameau (60 habitants en 1860) dut être mis sous régie de 1846 à 1949, ne trouvant pas les deux tiers de bourgeois du lieu devant alors figurer obligatoirement dans l'exécutif (*Dictionnaire historique de la Suisse*, BÉBOUX François, «Chardonney-sur-Morges» <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F3325.php>, consulté le 14 octobre 2014).

³⁶ Voir GOUBERT, Pierre, *La vie quotidienne des paysans français au XVII^e siècle*, Paris: Hachette, 1982, *passim*.



La ferme de Chardonney (xviii^e siècle), au lieu-dit « Les Ennettes, Au Raccord », à proximité du cimetière. C'est le berceau de la famille Pavillon, état mars 2014 (photo de l'auteur).

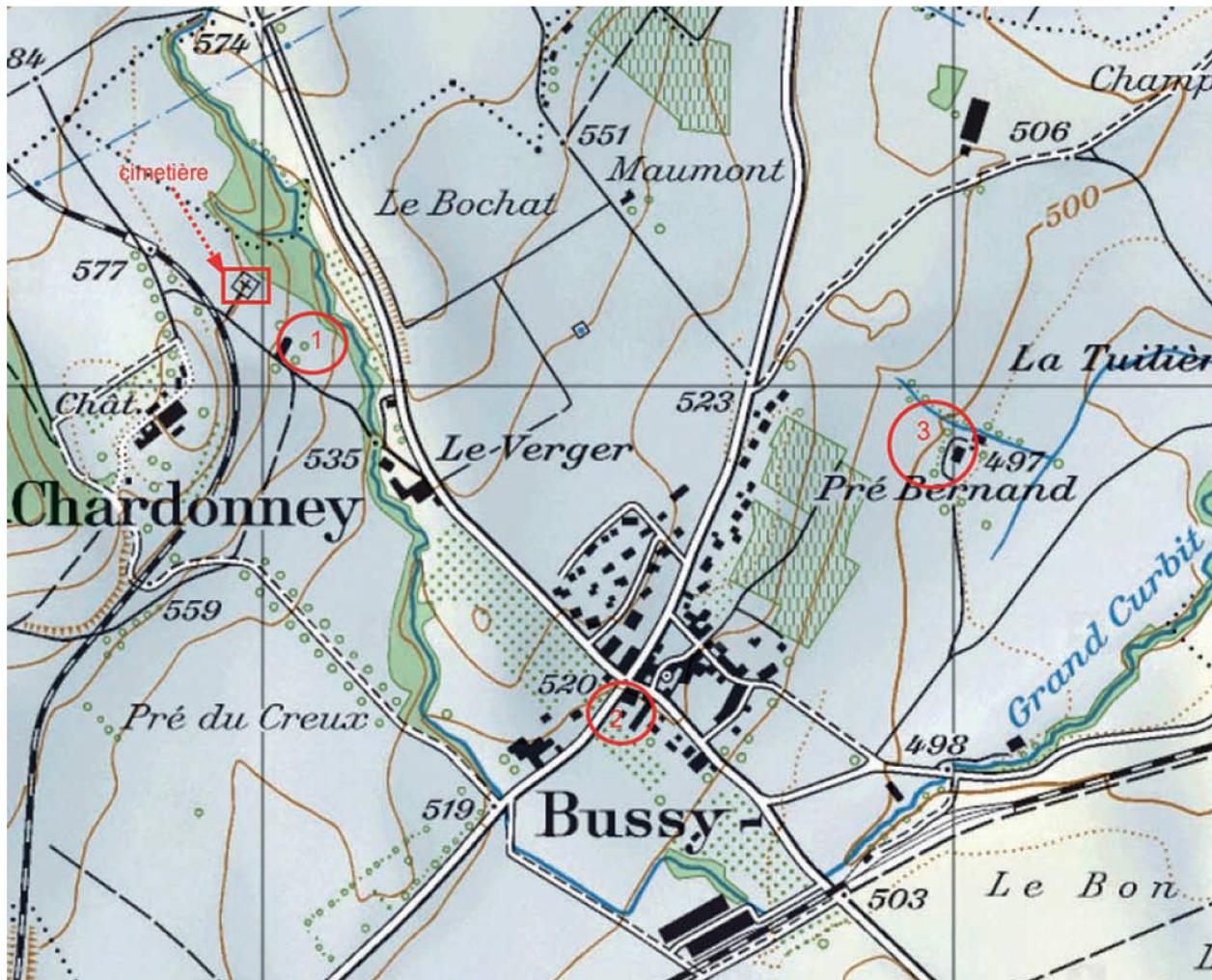
où il verse les 30 écus pour devenir bourgeois –, d'une « gratification » communale de 200 écus « pour couvrir son toit de thuile », preuve que sa petite ferme est alors en fin de construction³⁷. Il s'agissait d'une demeure des plus modestes. En 1838, en effet, un procès-verbal de taxation des bâtiments lui donne plus de soixante ans et précise que la ferme est en piètre état: il lui attribue la note 2, juste avant le 1, réservé aux ruines³⁸. C'est dire

que la fermette était d'une mauvaise qualité et que ses héritiers n'eurent visiblement pas de quoi l'entretenir valablement.

Jean-David s'intègre très rapidement dans cette nouvelle commune. Il participe activement aux travaux collectifs que les « communiers » doivent accomplir sur les terres communautaires « En Pré Palud » et « Bâches ». En 1759, par exemple, il y travaille quinze jours et demi, pour lesquels il est payé; il accepte aussi parfois de loger, moyennant finance, les cas sociaux dont la commune, toute nouvelle qu'elle soit, doit déjà s'occuper: par exemple, Anne Gfeller, fraîchement sortie de prison, en 1758 et 1759. On sait aussi qu'il mise régulièrement les bois « extirpés aux Bâches et Praz Palud ».

³⁷ Comptes de la commune de Chardonney, 1744-1852, ACV Br 105, cahier des comptes pour 1753. Les renseignements qui suivent, sur les premières années de Jean-David à Chardonney, sont tirés de ce document.

³⁸ Je dois ces renseignements à Daniel Glauser, responsable du recensement architectural des fermes vaudoises. Je le remercie de son amabilité.



Les fermes (1) des «Ennettes», à Chardonney, en dessous du cimetière, (2) de «Verchères», à Bussy, et (3) de «Pré Bernard» (ou Bernand), à Bussy.

Extrait de la Carte de la Suisse au 1:25 000, Office topographique fédéral, Swiss Mobil on line.

Le cadastre et le registre foncier du début du XIX^e siècle nous apportent aussi de précieux renseignements sur

les deux propriétés héritées par l'un des fils de Jean-David, Isaac-Henri-Samuel (1760-1828), qui se trouve,

vers 1815, en possession de terres et de deux fermettes à Chardonney et à Bussy³⁹.

La première, à Chardonney, où la ferme et ses dépendances sont sises « Aux Ennettes », plus précisément « Au Raccord », près du cimetière. Les champs, prés et vignes se répartissent dans l'immédiate proximité, ainsi que sur les lieux-dits « Aux Grillières », « Sus Ville », « Au Bochat », « En Maumont » et « Amont le Moulin », soit environ 4 559 toises (env. 4 ha).

L'autre, à Bussy : ferme et dépendances s'y trouvent au carrefour de la route de l'Etraz vers Nyon et du chemin Apples-Denens, dans le quartier « Es Verchères ». Les prés, champs, vignes, bois et jardins se répartissent autour de la ferme et aux lieux-dits « En Praz Bernard » (ou Bernand), « En Gottréaz de Vaux » et « En Longbouëz », soit environ 1 242 toises (1,06 ha).

Seul et heureux héritier

Isaac-Henri avait deux frères cadets avec lesquels il aurait normalement dû partager l'héritage : Marc-Louis, né en 1772, vraisemblablement mort en bas âge, et Jean-Louis, né en 1765, marié en 1790 et mort avant 1813 (son épouse Jacqueline, née Chausson, meurt en effet, *veuve*, à Chardonney, en 1813). Leur fille Jeanne-Suzanne, née quatre mois après le mariage (13 août 1790), est probablement décédée dans son enfance.

Ainsi, en 1815, Isaac-Henri se trouve de toute évidence seul héritier des terres et bâtisses de Bussy et de Chardonney laissées par Jean-David à son décès en 1791. (Signalons à ce propos que Jean-David fut le premier hôte du nouveau petit cimetière à deux pas de sa ferme⁴⁰.)

³⁹ ACV, Gb 158/a et Gf 158/1, Gb 159/a et Gf 159/1.

⁴⁰ Indication fournie par son inscription de décès, ACV Eb 4/2, p. 54 du registre paroissial d'Apples.

Fatal partage...

Toujours est-il qu'en cette extrême fin du XVIII^e siècle, Isaac-Henri hérite d'un double domaine suffisamment viable pour faire de notre personnage un modeste notable local : en 1807 et en 1810, il est mentionné comme boursier de la commune de Chardonney. En 1810, 1812 puis 1813 et les années suivantes, il est membre de la Municipalité de Bussy⁴¹, où il possède des champs.

À la génération suivante, celle de ses fils – Henri-Gabriel (1790-1853) et Jean-François-Louis (1788-1859), les deux seuls survivants au moment du décès du père (1828) –, il y aura partage de l'héritage. Or les deux domaines issus du partage ne sont pas vraiment viables, surtout celui de Bussy, qui échoit à Jean-François-Louis.

C'est le début d'un processus de désagrégation de l'héritage foncier, car le système en vigueur, à égalité complète de l'héritage, est source – comme le remarque Bernard Derouet pour la Franche-Comté⁴² – de l'appauvrissement et de la mobilité des paysans.

Le partage s'est fait encore du vivant d'Isaac-Henri Pavillon, le 24 mars 1828, trois semaines avant son décès⁴³. Certes, les deux domaines s'agrandissent légèrement dans les années qui suivent ce partage, mais ils restent bien modestes. Sachant qu'il fallait alors un minimum de trois à quatre hectares pour nourrir une famille et qu'on ne pouvait parler d'aisance qu'à partir de sept hectares⁴⁴, on peut en conclure que Jean-François-Louis est un très petit paysan, obligé de louer

⁴¹ Renseignements tirés des procès-verbaux de la Municipalité de Bussy, 1806-1819, Greffe municipal de Bussy.

⁴² DEROUET, Bernard, « Le partage des frères. Héritage masculin et reproduction sociale en Franche-Comté aux XVIII^e et XIX^e siècles », *Annales. Économie, Sociétés, Civilisations*, 1993, vol. 48/2, p. 453.

⁴³ ACV, Gf 158/1.

⁴⁴ CHEVALLAZ, Georges-André, « L'agriculture », in *Cent cinquante ans d'histoire vaudoise, 1803-1953*, Lausanne : Payot, 1953 (Bibliothèque historique vaudoise, XIV), p. 110.



Ferme de Henri Gabriel, 1835, juste en dessous du cimetière (photo Rémy Gindroz).
ACV, Gb 159/a.

ses bras auprès des paysans riches pour nouer les deux bouts. Henri-Gabriel est un peu mieux loti avec ses quatre hectares à Chardonney. Aussi ne s'étonnera-t-on pas qu'il reste, comme son père, une figure respectée: de 1812 à 1815 au moins, il est membre de la Municipalité⁴⁵ de Chardonney, puis boursier pendant

onze ans. Vers 1835, il est municipal à Bussy⁴⁶ où il possède aussi des terres.

Tous ne sont pas aussi chanceux : leur frère cadet Jean-Louis (1765-avant juillet 1806) meurt avant le partage de l'héritage, à Aoste. On ne sait ce qui l'avait amené

⁴⁵ ACV, Br 105, cahiers 1812-1815.

⁴⁶ Tous les renseignements relatifs aux charges publiques de membres de la famille à Bussy sont tirés des procès-verbaux de la Municipalité de Bussy et Chardonney, 1806-1936, Greffe municipal de Bussy.



Bussy, ferme de Jean-François-Louis, 1835, au croisement de la route vers Nyon avec celle de Denens, au lieu-dit « Es Verchères »
(photo Rémy Gindroz).
ACV, Gb 158/a.

dans cette cité savoyarde. Il laisse à Chardonney sa veuve Jeanne-Jacqueline (1766-1813) et sa fille Jeanne-Suzanne (1790-?), atteinte d'épilepsie, toutes deux sans ressources. Jeanne-Jacqueline Pavillon demande alors l'aide de la commune de Chardonney, comme l'atteste le procès-verbal de la Municipalité le 7 juillet 1806 : « *S'est présentée Jeanne, veuve de Louis Pavillon, laquelle a exposé que son mari étant décédé à la cité d'Aoste, elle s'est trouvée avec une fille, dénuée de toute ressource et hors d'état de gagner sa vie.*

Vu, d'un côté, qu'elle est infirme et que, de l'autre, sa fille

est atteinte du mal caduc, en sorte que, sans le secours de sa commune, elle est hors d'état de fournir à ses soins [...]. La Municipalité décide de payer leur loyer et d'octroyer une bourse d'aide. Elle devra renouveler cette aide en 1812 et interviendra encore en 1848, lors de l'accouchement de « Fanchette », alias Jeanne-Suzanne, à laquelle elle fournira « draps et linge de couche »⁴⁷.

⁴⁷ ACV, Br 105, cahiers 1812 et 1848.

Ferme et terres de Chardonney vendues au châtelain...

Henri-Gabriel et Jean-François-Louis ont un sort plus enviable, même s'ils mènent une rude et modeste existence sur leurs terres respectives. Mais voilà que resurgit l'épineuse question du partage des terres au moment du décès d'Henri-Gabriel, en 1853 ! Il a six enfants, six garçons – peut-être plus que cinq au moment du partage, car l'aîné, Jean-François, né en 1818, semble être tôt disparu. Le 15 mars 1856, trois ans après son décès, a lieu le partage du domaine de Chardonney⁴⁸.

Jean-Charles (1830-1899), le cadet, hérite en partage du plus gros lot, comprenant, à Chardonney, la ferme des « Ennettes » (certes en mauvais état, comme on l'a vu plus haut) et un peu plus d'un hectare de terres. Jean-Samuel (1820-1899), Gabriel-Alexandre (1821-1902), Jean-Conrad (1823-1904) et Charles-François-Louis (1825-1871) se partagent le reste des terres, vignes et bois sis à Chardonney et à Bussy. Ce qui ne fait pas grand-chose pour chacun !

Jean-Charles Pavillon agrandira quelque peu son domaine. Mais, finalement, vers 1860, il vendra la ferme des « Ennettes » au propriétaire du château de Chardonney, Louis Marius Alfred Cart, fils d'un médecin réputé de Morges⁴⁹, qui transforme en 1865 la bâtie menaçant ruine et y installe son vigneron. Jean-Charles endosse alors la charge d'huissier communal et agent de police de Chardonney (1866) et, en 1878, il est choisi comme inspecteur du bétail pour les communes de Bussy et de Chardonney. Il finira sa vie à Bussy, où il avait conservé quelques terres.

Ainsi, après cette vente, il n'y a plus de Pavillon résidant sur le territoire de la commune de Chardonney, ses frères

Jean-Conrad et Gabriel-Alexandre étant en effet allés chercher fortune ailleurs (nous reviendrons sur leurs cas).

Bussy : les terres partent aussi à l'encaissement

Qu'en est-il maintenant du petit domaine de Bussy, resté entre les mains de Jean-François-Louis Pavillon, le frère d'Henri-Gabriel comme nous l'avons vu plus haut ? Ses deux fils François-Louis (1826-1892) et Marc-Louis (1828-1894) connaissent les mêmes difficultés que leurs cousins de Chardonney : ils quittent le village, le premier pour Aubonne et son frère pour Lavigny, car il semble que leur père ait vendu la fermette de Bussy peu avant son décès (1859). En effet, une annonce parue dans la *Feuille d'Avis de Lausanne* du 6 août 1850 nous apprend que Jean Pavillon de Denens (certainement Jean-François-Louis, qui aurait déjà quitté Bussy) cherche à vendre son petit domaine de Bussy. « *On se contentera de peu d'argent comptant, moyennant de bonnes sûretés* », y est-il précisé.

Pourtant, il reste encore trois Pavillon à Bussy : Jean-Samuel (1820-1899), autre fils d'Henri-Gabriel, il y décède en 1899⁵⁰, sans descendance ; son frère Charles-François-Louis, qui réside encore à Bussy en 1867, lors de la naissance de son fils Gabriel-Eugène ; et leur frère cadet Jean-Charles, comme on vient de le voir.

Des petits paysans parfois assistés

Qu'ils restent sur place ou qu'ils s'installent dans les villages environnants, ces petits paysans à la tête de maigres lopins ont presque tous la vie dure au début du siècle : ils traînent le boulet du rachat partiel des anciens droits seigneuriaux couplé aux nouvelles taxes et à la suppression du libre parcours (vaines pâtures) ; de surcroît, ils subissent le contrecoup des grandes crises alimentaires

⁴⁸ ACV, Gf 159/1, p. 115.

⁴⁹ ACV, Gf 159/1, p. 116.

⁵⁰ ACV, S 201/142, Scellés et inventaires de la Justice de paix de Villars-sous-Yens, inventaire après décès de Jean-Samuel Pavillon, du 11 janvier 1899.

de 1816-1817 et 1845-1846 qui les obligent à s'endetter davantage. Dans la décennie 1850-1860, le prix du froment diminue si rapidement sous l'effet de l'ouverture des frontières aux blés étrangers que de nombreux paysans, devenus insolubles, voient leurs terres saisies⁵¹.

Les déboires de Gabriel-Alexandre Pavillon, dont il vient d'être question – établi d'abord à Apples, puis à Villars-sous-Yens et enfin à Begnins –, sont une illustration criante de ces difficultés: le 6 avril 1872⁵² – il a cinquante et un ans et se trouve à Saint-Prex –, la Municipalité de Chardonney traite de sa demande d'aide: on a saisi à Villars-sous-Yens sa ferme et ses biens, vendus pour satisfaire ses créanciers, et il demande, en tant que bourgeois, une assistance financière pour sa famille. On lui octroie 400 francs et ses huit enfants, qui s'échelonnent entre quinze et trois ans, sont tous placés dans quatre foyers de Bussy et de Chardonney, dont l'un chez l'oncle Jean-Charles (évoqué précédemment). Deux ans plus tard, Gabriel-Alexandre demande une nouvelle assistance pour payer la pension de ses enfants et il reçoit 75 fr.; sa femme Louise obtient un «*acte de pauvreté à l'effet de demander la séparation des biens*»⁵³, afin d'éviter de supporter les dettes de son mari, probablement.

Gabriel-Alexandre a donc dû jeter l'éponge et devient l'assisté de sa commune d'origine; quant à son frère Jean-Conrad, il n'est pas tellement mieux loti: il doit compléter ses revenus de petit paysan en prenant une charge de cantonnier de l'État de Vaud⁵⁴.

Ainsi, globalement, sous l'effet des difficultés du temps, cette cinquième génération depuis Jean-Baptiste Cavillon inaugure, à trois exceptions près, la dispersion des Pavillon vers d'autres localités, généralement encore très proches du village d'origine.

Ultime tentative de reconstituer un domaine viable : Gabriel-Eugène Pavillon et son fils, à Bussy

À la génération suivante – la sixième –, les quatre fils du malchanceux Gabriel-Alexandre naissent à Apples, puis à Villars-sous-Yens, et les deux de Jean-Conrad à Buchillon et à Villars-sous-Yens – où leurs pères respectifs⁵⁵ sont paysans avec les difficultés que nous venons d'évoquer. La dispersion de la famille hors de Bussy se poursuit donc, deux d'entre eux au moins restant néanmoins paysans: Charles-Auguste (1858-1906) à Luins, Henri-François-Louis (1865-?) à Nyon.

Mais un enfant de cette génération naît encore à Bussy. Il s'agit du fils de Charles-François-Louis, Gabriel-Eugène (1867, Bussy - 1948, Morges), qui, envers et contre tout, maintient jusqu'au milieu du XX^e siècle un domaine agricole dans ce village. Il devient ainsi le dernier de la famille – avec un de ses fils – à avoir exercé le métier de la terre à Bussy même.

Selon la tradition de la branche neuchâteloise de la famille, c'est en 1899 que Gabriel-Eugène Pavillon, l'unique fils de Charles François Louis, reprend à Bussy une ferme située «*En Pré Bernard*»⁵⁶. Or c'est l'année du

⁵¹ Voir *Nouvelle Histoire de la Suisse et des Suisses*, Lausanne: Payot, 1986 (2^e éd.), p. 533 et Georges-André CHEVALLAZ, «L'agriculture», in *Cent cinquante ans ...*, op. cit., p. 112.

⁵² Procès-verbal de la Municipalité de Chardonney, 6 avril 1872, Greffe municipal de Bussy.

⁵³ Procès-verbal de la Municipalité de Chardonney, 1^{er} septembre 1874, Greffe municipal de Bussy.

⁵⁴ ACV, K XIII 126/4, «Élèves de l'École normale qui demandent des subsides à l'État, entrée en 1872», n° 137 Pavillon Louis-François-Alexandre. Le père Jean-Conrad est mentionné comme «pionnier de l'État».

⁵⁵ Il s'agit, pour Gabriel-Alexandre: de Jules-Henri (1857, Apples -?, marié, pas d'enfants connus), Charles-Auguste (1858, Apples - 1906, Luins, marié, pas d'enfants connus), Émile-Henri (1863, Apples -?, non marié) et Henri-François-Louis (1865, Villars-sous-Yens -?, marié, agriculteur à Nyon, descendance exclusivement féminine). Pour Jean-Conrad: d'Alexandre-François-Louis (1851, Villars-sous-Yens - 1928, Lausanne, marié, instituteur à Coinsins) et Gabriel-Jules-Charles (1853-1854, né et mort à Villars-sous-Yens).

⁵⁶ Plan cadastral de Bussy, 1905/06, ACV Gb 159b. Le domaine faisait au total un peu plus de 4½ ha.



Plan de la ferme de Gabriel-Eugène Pavillon « En Pré Bernard », 1835.
ACV, Gb 159/b (photo Rémy Gindroz).



Ferme de Gabriel-Eugène Pavillon « En Pré Bernard ».
Photo aérienne, vers 1947, avant la vente.



Gabriel-Eugène Pavillon devant sa ferme de Bussy, avec son fils Georges-Gustave et ses petits-enfants, vers 1947.

décès à Bussy, à neuf jours de distance, de deux de ses oncles: Jean-Samuel, sans descendance, et Jean-Charles, dont l'unique fils, François-Henri, vit alors à Denens⁵⁷. Nous n'avons pas trouvé de documents permettant de comprendre ce qu'il advint du patrimoine du père de Gabriel-Eugène et de ses deux oncles, mais il y a fort à parier que le trentenaire qu'est alors Gabriel-Eugène hérite, outre des avoirs de son père, également des terres des deux oncles⁵⁸.

Gabriel-Eugène reste un petit paysan, bien ancré dans la commune, dont il présida le Conseil général. Fidèle aux anciens liens de la famille avec Chardonney, il fut durant trente-sept ans membre du Conseil de régie de cette commune.

Son fils Georges-Gustave (1908-?) travailla avec lui, puis hérita du domaine paternel. Il fit un temps partie de la Municipalité de Bussy. C'est lui qui vend finalement le domaine de « Pré-Bernard » – alors près de 7 hectares⁵⁹ – à la fin des années 1940, mettant ainsi un terme à deux siècles de présence des Pavillon – sept générations – sur le territoire des communes de Chardonney et de Bussy.

L'ascension vers la classe moyenne dès la septième génération

À la sixième génération, les seuls Pavillon à avoir une descendance portant leur nom sont les cousins Gabriel-Eugène et Alexandre-François-Louis Pavillon (1851-1928).

⁵⁷ ACV, S 201/142, Inventaire après décès, 11 janvier 1899.

⁵⁸ Il a certainement dû désintéresser ses deux oncles, Jean-Conrad et Gabriel – héritiers naturels qui ne vivaient plus à Bussy-, ainsi que son cousin François-Henri – vivant à Denens. Voir note 55 pour la liste des héritiers.

⁵⁹ ACV, Registre foncier du district de Morges SB 234/791, ch. 58, folios 87-89.

Alexandre-François-Louis, le seul fils de Jean-Conrad, est le premier à rompre – du moins en partie – avec la tradition paysanne. Il devient instituteur à Coinsins, comme on le verra plus en détail.

La septième génération continue à se disperser sur la Côte, mais aussi dans un plus large rayon : à Lausanne, Moudon, Vevey, et Schöftland (Argovie). Sur les sept garçons de Gabriel-Eugène – tous nés à Bussy –, six abandonnent Bussy. Cinq quittent définitivement la terre: Albert-Louis (1900-?) devient employé CFF à Vevey, Gaston-Ernest (1909-1982) menuisier et Marcel-Adrien (1916-2005) employé de l'Imprimerie Held SA à Lausanne. Quant à Victor (1907-1986), à l'origine de la branche neuchâteloise, il fait un apprentissage de commerce, puis l'École de décorateurs de Vevey. Ensuite, il travaille pour l'entreprise « Lutteurs » à Schöftland en Argovie. Armand (1901-1949) devient employé du Bière-Apples-Morges (BAM). Max-Émile (1904-1997), enfin, reste paysan, à Saint-Saphorin-sur-Morges⁶⁰.

À la huitième génération, Éric Pavillon (1940-2013), fils de Victor, fait des études d'assistant social et devient directeur d'institutions éducatives dans le canton de Neuchâtel. Connu et respecté, il fut aussi membre de la direction neuchâteloise de la Loterie romande.

Gilles-André Pavillon (né en 1947), son frère, fut lui aussi actif dans le domaine social et est encore président ou membre de diverses fondations à buts sociaux. Domicilié dans le Val de Travers, il y fut actif au sein du parti radical. Membre du Grand Conseil neuchâtelois, il présida cette instance de 2004 à 2005. Personnage reconnu de sa région, il est membre du Lions Club du Val-de-Travers.

⁶⁰ Renseignements aimablement fournis par Janine Weiss Pavillon.



Éric Pavillon, vers 2000.

Alexandre Pavillon, régent à Coinsins

Revenons maintenant sur la sixième génération comme point de rupture et penchons-nous sur les destinées d'Alexandre-François-Louis Pavillon et de ses descendants – la branche dont est issu l'auteur de cette étude.

Comme dans l'exemple précédent – avec les enfants de Gabriel-Eugène –, la vie de l'arrière-grand-père de l'auteur est significative de cette évolution vers la petite bourgeoisie. Avec une dimension peut-être un peu plus dramatique : il y a chez ce régent de village quelque chose

de l'instituteur Grimpion autant que du père de famille nombreuse qui ne parvient pas à nouer les deux bouts. Jugeons-en plutôt.

Rappelons d'abord que son père Jean-Conrad est paysan, mais aussi « pionnier de l'État », comprenez cantonnier, une condition très modeste. Alexandre commence, lui aussi, au bas de l'échelle : domestique (aide jardinier) à Arzier, chez un certain baron des Prés.

Puis il se forme comme instituteur, à l'École normale, de 1872 à 1876, date à laquelle il obtient son brevet de capacité. Pour mener à bien ses études, il demande une bourse à l'État de Vaud⁶¹. À vingt-cinq ans, il obtient un poste d'instituteur à Coinsins et épouse une fille de paysan de Clarmont, près de Bussy, Henriette Vidoudez.

Il embrasse ce métier à un moment crucial, où l'État peine à trouver tous les instituteurs brevetés nécessaires par la croissance démographique : « *Chaque année les élèves se présentent plus nombreux et les régents au contraire le deviennent de moins en moins* »⁶².

L'ascension du petit notable

Peut-on parler d'une ascension sociale ?

Depuis 1860, le nombre d'instituteurs et d'institutrices a sensiblement augmenté dans le canton ; il y a croissance démographique dans les villes et les bourgs et la loi prévoit, dans chaque village, une école, avec un maximum de 60 élèves par classe. En 1879, 33 % des instituteurs en place dans le canton sont d'origine paysanne, souvent des paysans pauvres ; il ne s'agit pas à proprement

⁶¹ ACV, K XIII 290a, p. 559 et 126/4 no 137.

⁶² *Projet de Décret sur l'augmentation du traitement des régents* (printemps 1875). Ce document a été porté à ma connaissance par M^{me} Geneviève Heller et M. Edward Pahud, de la Fondation pour le Patrimoine scolaire à Yverdon-les-Bains. Je les en remercie vivement.



Alexandre et Henriette Pavillon-Vidoudez et leurs six enfants, vers 1895.
Photographie : Nyon, Atelier Aug[uste] Kunz.

parler d'une ascension économique, car petits paysans et «régents» participent de la même médiocrité matérielle. En 1876, un instituteur gagne entre 1 400 et 1 600 fr. par an. Il reçoit de la commune un logement et un «plantage», alors qu'à Lausanne, le salaire d'un ouvrier est de l'ordre de 1 224 fr. sans les autres avantages dont bénéficie l'enseignant villageois.

Cependant, les fonctions du régent dans le village (transmission du savoir, direction de sociétés locales, tenue des procès-verbaux ou des comptes de la

Municipalité parfois) font de lui un notable local⁶³. «*Leur revenu ne distingue pas [les instituteurs] nettement du petit paysan ou de l'employé débutant des chemins de fer.*

⁶³ Les renseignements relatifs aux instituteurs à la fin du XIX^e siècle sont tirés d'un article de Jean-Christophe BOURQUIN, «Les instituteurs romands et leurs familles», in CLAVIEN, Alain et MÜLLER, Bertrand, *Le Goût de l'histoire des idées et des hommes. Mélanges offerts au professeur Jean-Pierre Aguet*, Lausanne : l'Aire, 1996; ainsi que d'une postface du même auteur aux *Mémoires de l'instituteur Grimpion* de Jules BESENÇON, Lausanne : Antipodes, 2000.

Seule la nature relativement garantie de celui-ci marque un contraste avec les populations dépendantes des récoltes, écrit Fabrice Bertrand⁶⁴. Néanmoins, poursuit-il, « leur activité marque une différence fondamentale. Ils se trouvent à la base des professions intellectuelles. Leur mission et leur rôle sacerdotal constituent des éléments importants de différenciation. Préposés comme les pasteurs à l'encadrement de classes populaires, ils se voient décerner une figure sociale, en pays protestant, se résument à des idéaux de tempérance et d'acceptation de son statut et des limites de celui-ci».

Je ne suis pas sûr qu'Alexandre ait été un modèle de cette tempérance et de cette acceptation de sa modestie sociale, si j'en crois la tradition familiale! Pour le reste, notre personnage correspond bien au modèle décrit ici: membre de la commission chargée d'élaborer les statuts du futur syndicat agricole du district de Nyon (1893), membre actif de la commission de presse du Tir cantonal de Prangins en 1906, un temps secrétaire de la Municipalité de Coinsins (1882-1883), président du Conseil général du village à trois reprises entre 1880 et 1904⁶⁵, souvent désigné comme homme de confiance pour la liquidation de biens en déshérence, il était un petit potentat à Coinsins, un homme entreprenant, toujours en mouvement. Organisateur des festivités de la mi-été à La Côte⁶⁶, tireur réputé et grand chasseur, lié au couturier Charles Frederick Worth (1825-1895) qui résida près de Nyon, ainsi qu'au prince Jérôme-Bonaparte (1822-1891), alors à Prangins, avec lequel il allait chasser, il écrivit aussi,

dit-on, un roman-feuilleton dans le *Courrier de la Côte*⁶⁷. Voilà pour le côté « Grimpion » du personnage.

Six bouches à nourrir

Mais c'était aussi le père d'une famille de six enfants, dont le modeste salaire d'instituteur (116 francs par mois en 1876) était insuffisant⁶⁸. D'où toutes les occasions qu'il saisit pour faire un peu d'argent: il fabrique lui-même les tables et une armoire pour la nouvelle École enfantine et pour la « Grande École » et se fait payer par la Municipalité (3 octobre 1881 et 6 février 1882⁶⁹). Il prend le nouveau poste de téléphoniste du village avec un appareil installé au collège et reçoit 40 francs annuels pour ce poste (1902). Il touche, en 1904, 15 francs par an « pour allumer et éteindre la lampe électrique du village ». Il mise la récolte de l'herbe des talus et des terrains communaux. Il possède d'ailleurs un temps quelques prés, champs et vignes (une dizaine d'hectares) dont il s'occupe lui-même. En 1891, le *Courrier de la Côte* signale les performances laitières d'une vache qui « appartient à Monsieur Pavillon chez lequel on peut la voir»⁷⁰.

On sait aussi qu'il se faisait à l'occasion marchand de betteraves ou de vin: *Vin rouge du pays, qualité garantie, par tonneaux rendus gare de Gland, depuis 52 centimes, chez Pavillon, à Coinsins* dit une annonce parue probablement dans la *Feuille d'Avis de Lausanne* et conservée dans la famille. On le retrouve aussi agent immobilier: « *Campagnes à vendre. A vendre plusieurs propriétés rurales*

⁶⁴ « Les instituteurs vaudois et leur association professionnelle. De l'amicalisme vers le syndicalisme (1856-1925) », in *Cahiers de l'AEHMO*, 24, 2008, p. 17.

⁶⁵ Je dois ces renseignements à l'ancien archiviste de Coinsins, Éric Magnin, que je remercie ici de sa très grande amabilité. Voir MAGNIN, Éric, *Coinsins passionnément. Histoires...*, Commune de Coinsins, 1997, 241 p.

⁶⁶ Le *Courrier de la Côte* du 11 août 1898 relate sur deux pages celle des « Récollets » près de Saint-Cergue, le dimanche 7 août, organisée par le Syndicat agricole sous la houlette d'Alexandre Pavillon (Archives de la commune de Nyon).

⁶⁷ Renseignements aimablement fournis par Sylvaine Schmid Pavillon et par Éric Magnin.

⁶⁸ Les autorités elles-mêmes le reconnaissaient. Dans l'exposé des motifs du *Projet de Décret sur l'augmentation du traitement des régents* déjà cité, il est dit « *Lorsqu'il est marié, lorsqu'il a famille, il lui [l'instituteur] est difficile de nouer les deux bouts* ».

⁶⁹ Archives communales de Coinsins, Registre des délibérations de la Municipalité, 7/9. Tous les renseignements qui suivent sont tirés de cette même source.

⁷⁰ MAGNIN, Éric, *Coinsins passionnément...*, op. cit., p. 88.

de rapport, de 5 à 36 hectares, l'une avec auberge et magasin. Terrain à bâtir, vigne et forêt. S'adresser Pavillon à Gland» (Feuille d'Avis de Lausanne, 27 avril 1909).

1908 : la chute

Alexandre a trop tiré sur la corde. À plus d'une reprise, raconte la tradition familiale, c'est sa femme Henriette qui doit tenir la classe à sa place (elle fut par ailleurs maîtresse «d'ouvrage» pour 100 francs par an dès 1891). Aussi les autorités commencent-elles à s'en inquiéter : le 1^{er} juillet 1889, la Municipalité décide de lui écrire «*d'être un peu plus sédentaire à son école vu le commerce qu'il dirige en ce moment, et qui n'est pas autorisé d'aucune manière d'après la loi scolaire.*»

L'année suivante, il est averti par lettre pour ne plus pouvoir *payer la location* de deux parcelles de terres sises au village (1^{er} décembre 1890). En 1891, nouvelle manifestation de mécontentement des autorités communales : «*Il est décidé d'avertir Monsieur Pavillon, régent, de rendre les engins de gymnastique qui ont été très mal soignés par lui, et pour lesquels le régent mérite une sévère remontrance, qui lui sera adressée par lettre*» (27 octobre).

La situation s'améliore un peu dans les années qui suivent mais, seize ans plus tard, en 1907, le Département de l'instruction publique et des cultes écrit à la Municipalité *faisant une observation sur la tenue de la classe* (13 février). Et le 24 septembre de la même année, la Municipalité décide de tenir une séance extraordinaire pour «*prendre connaissance et discuter au sujet d'une plainte portée par Mr Bron sur l'enseignement défectueux de Mr Pavillon, instituteur. Après débat, les municipaux décident à l'unanimité de mettre en vigueur le susdit article, s'il y a nécessité vis-à-vis de Mr Pavillon*», il s'agit de l'art. 63 de la loi scolaire qui menace de licenciement tout enseignant qui faillit à sa tâche. L'avertissement est rude et le sursis implicite qu'il contient est vite révoqué : le 6 octobre, en séance ordinaire, la Municipalité

prend acte de la décision du Département cantonal qui consent à ce que «*Mr Pavillon reste à la tête de l'école de Coinsins jusqu'aux examens du printemps 1908, avec recommandation de surveiller son enseignement pendant la durée de celui-ci.*»

Au printemps 1908, la messe est dite ! La famille Pavillon brade ses possessions à Coinsins, Alexandre – qui a cinquante-sept ans – rend la clé de l'école et va s'établir à Gland avec sa femme, son fils cadet Alfred et sa fille Marthe-Marie (1893-1918), handicapée. Il s'efforce de nouer les deux bouts en poursuivant ses activités de revendeur et d'agent immobilier, qui lui ont été si fatales à Coinsins ! Sans grand succès, semble-t-il, puisque, sept ans plus tard, une lettre⁷¹ à sa fille Marthe-Marie Husson-Pavillon (1878-1957, alors établie à Paris) nous apprend qu'il a quitté Gland et vit chez une autre de ses filles, Jeanne-Ida-Marguerite Curchod-Pavillon, qui tient l'épicerie de Cuarnens avec son mari. Il s'y trouve, écrit-il, «*en situation de proscrit*» ; il est bien traité certes, «*mais dès qu'on aperçoit une place qui aurait l'air de me convenir, on me la signale et je sens là le désir qu'on a de me voir le dos*». Henriette, sa femme, vit, quant à elle, à Bournens avec son fils Alfred, instituteur, et sa fille Marthe-Marie.

Du riche géomètre au notaire régisseur de Coinsins

À la septième génération, Constant-Alfred-Henri (1882-1960), son premier fils, fait des études de géomètre – probablement à l'École d'ingénieurs de l'Université de Lausanne – grâce à la générosité de son parrain⁷², car Alexandre – comme on vient de le voir – n'a jamais roulé sur l'or ! Le jeune géomètre, qui reçoit son brevet en 1905,

⁷¹ Cuarnens, 29 décembre 1915, en mains privées.

⁷² «*Mon père a fait les études de géomètre, grâce à la générosité de son parrain, un M. Pélichet je crois, et je pense aussi en empruntant et en bricolant à droite et à gauche.* » Souvenirs de Pierre Pavillon, inédit, p. 16.



La Ford décapotable sur la place Chauderon. Constant Pavillon derrière le véhicule et, devant, son fils Pierre, entouré par sa mère Cécile Pavillon-Birmann à droite et sa tante à gauche.

établit son premier bureau à Moudon, où réside son parrain Pélichet. C'est le premier membre de la famille à entrer dans une université. Il fut aussi lieutenant d'infanterie (1903).

Comme géomètre, Constant Pavillon semble avoir fait des affaires florissantes: «*Il avait décroché la soumission des plans de plusieurs communes du Canton*», se souvient son fils Pierre Pavillon, qui raconte aussi la sensation que ce fut, vers 1918, quand son père acheta une Ford décapotable, «*l'une des premières à circuler à Lausanne*», écrit-il⁷³. Certains membres de la famille, peut-être légèrement envieux, le surnommaient «Le Riche».

Il fut président de la Commission de taxation des bâtiments pour le district de Moudon ainsi que de la Commission d'estimation fiscale des immeubles de ce même district⁷⁴.

⁷³ Souvenirs de Pierre Pavillon..., *op. cit.*, p. 21 et 23.

⁷⁴ Renseignement aimablement fourni par Gilbert Coutaz, directeur des ACV.

Paul-Louis (1887-1928), deuxième fils d'Alexandre, s'installe comme agent d'affaires, puis représentant de la BCV à Nyon, mais sa carrière est bientôt interrompue par les ravages de la tuberculose, dont il meurt à quarante et un ans. Ses affaires, d'abord florissantes, semblent s'être dégradées: en mai 1928, sa succession est mise en faillite et ne sera réhabilitée qu'en 1944⁷⁵.

Enfin Alfred-Henri (1890-1968), le cadet, suit les traces du père. Il entre à l'École normale et obtient son brevet de capacité en 1915⁷⁶. Il est nommé instituteur à Bournens, puis à Begnins et à Nyon, et considéré comme un éducateur surdoué, aux méthodes modernes. À Nyon, il fit un riche mariage⁷⁷, et il fut très apprécié comme officier d'état civil, durant douze ans. Il était par ailleurs peintre amateur de talent – «le Raphaël», disait-on de lui dans la famille! C'était indéniablement une personnalité hors du commun.

À la génération suivante – la huitième –, le fils de Constant, Pierre Pavillon (1907-1989), père de l'auteur du présent article, entre à l'Université de Lausanne et exerce ensuite la profession de maître secondaire à Rolle puis à Lausanne, où il enseigne successivement au Collège scientifique, puis au Collège de l'Élysée, deux établissements dont il fut le doyen apprécié et fort populaire.

Son cousin, Jean Pavillon (1916-1993), fils de Paul-Louis, fait des études de notaire à l'Université de Lausanne et établit son étude à Nyon, où il devient bientôt un notable connu loin à la ronde. Il fut régisseur de la commune de Coinsins de 1954 à 1968.

⁷⁵ Renseignement aimablement fourni par Gilbert Coutaz, directeur des ACV.

⁷⁶ ACV, K XIII 290a, p. 540.

⁷⁷ «*Il a fini sa carrière à Nyon, a épousé une vieille fille, mais de famille huppée, les Vidoudez. Je crois qu'après sa retraite, il a exercé à Nyon la fonction de pétabosson.*» Souvenirs de Pierre Pavillon..., *op. cit.*, p. 1.



Pierre Pavillon, étudiant à la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne, membre de la Société d'étudiants Helvetia Vaud, vers 1929.

Une trajectoire qui a valeur d'exemple

Telle est, selon nos recherches actuelles et les souvenirs familiaux, la trajectoire d'une famille à l'origine très modeste, issue d'un réfugié français, protestant, meunier de son état et probablement fort impécunieux à son arrivée en Pays de Vaud ; famille qui « s'éleva » peu à peu, à la force du poignet, puis fut paupérisée par les partages successifs des terres, et s'éloigna progressivement de la condition paysanne pour venir se fondre dans la classe moyenne.

Si nous avons pu apporter ou vérifier un certain nombre de faits relatifs à l'histoire des Cavillon/Pavillon, nous



Jean Pavillon, étudiant à la Faculté de droit de l'Université de Lausanne, membre de la Société d'études notariales (les Notariens), vers 1938.

avons aussi, chemin faisant, laissé bien des questions sans réponse définitive et abordé quelques champs d'étude encore mal explorés. Il manque une étude détaillée sur l'installation dans les campagnes du Pays de Vaud des protestants réfugiés au début du XVIII^e siècle et sur la politique

des autorités bernoises à leur égard. Il serait aussi intéressant d'étudier de plus près la condition des meuniers dans le Pays de Vaud au XVIII^e siècle ainsi que la mobilité professionnelle des artisans de l'époque, y compris celle des meuniers. De même, on peut souhaiter une recherche plus poussée sur le métier d'instituteur à la fin du XIX^e siècle, sur leur rôle social et leurs conditions matérielles.

Cependant, quel que soit le niveau d'incomplétude de notre recherche, la trajectoire ici décrite est certainement représentative du devenir de nombreux autres foyers vaudois pour la même époque. À ce titre, elle peut avoir valeur d'exemple.

Olivier Pavillon

Olivier Pavillon, né en 1938, a étudié les lettres à l'Université de Lausanne. Il obtient une licence en histoire en 1960. Il a été enseignement en Afrique de l'Ouest puis dans le canton de Vaud. Par la suite, il est responsable du Département des manuscrits de la Bibliothèque cantonale et universitaire, puis permanent politique d'une organisation d'extrême gauche pendant dix ans. Il poursuit ses activités comme rédacteur aux Éditions Alpha à Lausanne et comme journaliste dans divers quotidiens et hebdomadaires romands. De 1987 à 2003, année de sa retraite, il occupe le poste de conservateur du Musée historique de Lausanne. Depuis lors, il poursuit des recherches historiques sur le rôle des Suisses dans la colonisation et le trafic négrier dont le résultat de nombreuses publications. Il fut président de l'Association Films Plans-Fixes, dont il est l'actuel vice-président.

